

RECLAMATIONS LICENCE 1 GROUPE B

LIEU ET DELAI DES RECLAMATIONS

LES RECLAMATIONS SERONT RECEPTIONNEES PAR LES ENSEIGNANTS LE **SAME**
11 AVRIL 2026 DE 09H A 12H AUX AMPHIS I, III ou V

NB : PASSÉ CE DELAI, AUCUNE RECLAMATION NE SERA RECUE.

FORME ET CONTENU DES RECLAMATIONS

LA RECLAMATION EST FAITE SUR UNE COPIE DU **CERTIFICAT D'INSCRIPTION DE**
L'ANNEE EN COURS.

ELLE NE SERA TRAITEE QUE LORSQU'ELLE COMPORTE LA MENTION SUIVANTE :

L'INTITULE DE LA MATIERE CONCERNEE (UNE DEMANDE POUR CHAQUE RECLAMATION)

N.B : TOUTE CONTESTATION DE NOTES SERA CLASSEE SANS SUITE.



Le Président du Jury